DÉTAILS

De la Séance extraordinaire de la Nuit.

JUGEMENT

RENDU

Par le conseil des 500

QUI CONDAMNE

A LA DEPORTATION,

SOIXANTE HUIT DÉPUTÉS, deux DIRECTEURS (Carnot et Barthélemy), deux Généraux, un mouchard (Dossonville), un ex-ministre de la police (Cochon), et un journaliste,

OU

Liste Générale

DE TOUS LEURS NOMS ET QUALITÉS.

LE conseil des cinq-cents a repris sa séance à six heures.

THE NEWBERRY LIBRARY

Labor FRC J. 19937 Case FRC 20880

La commission nommée dans la séance du matin, a fait un rapport sur les mesures de salut public à prendre, pour sauvër la patrie des dangers dans lesquels des scélérats ont osé tenter de la plonger.

Voici les principales dispositions du projet présenté par la commission, et le jugement porté par le conseil contre 75 de ses membres, et contre deux du directoire.

Messieurs :

Le ligueur Aubry, des 500, le désorganisateur de nos armées et l'ennemi juré des braves grenadiers de la convention.

J.-J. Job-Aimé, idem.

Foissy-famine.

Forte.

Cadroy, fort-jean.

Coucherie-colon.

Bailly, le défenseur des émigrés.

Bourdon de l'Oise, l'assassin des républicains Rome, Goujeon, Soubrany, Bourbotte, Duquesnoy, et Duroy.

Delahaye, tape dure, de la Seine Inférieure.

L'élégant Dumolard.

L'émigré Duplantier.

Duprat.

Le financier manqué, Gil.....bert-Démoli.....éres.

Henry-Larivière, l'ennemi des républicains.

L'émigré Imbert-Colomès.

Le Saint-Père Canaille Jordan.

Jourdan, le complice de Cadroy, pour les mitraillades au fort Jeau.

Gaud.

Lacarrière.

Le loup Lemarchand-Gomicourt.

Le contre-révolutionnaire forcené Lémerer.

Marsan.

Madier.

Maillard, des anciens.

Noailles.

André, de la Lozère.

Cauquetan.

Pavie.

Pastoret.

Pichegru-chasseur-grenadier.

Polissard.

Vermantau.

Le vendémiairiste Quatremer de Quincy.

Le vendémiairiste Saladin.

L'émigré Siméon.

Le vendémiairiste et conspirateur royal Vauvilhiers.

Le vendémiairiste Viennet-Vaublanc.

L'amiral, toujours battu, Villaret-joyeuse.

L'assassin du midi, le protecteur des égorgeurs, l'infâme Willot.

Barbé-Marbois.

Duplantier.

Torcy.

Dumas.

L'émigré Ferrand-Vaillant.

Le financier-royal, Lafond-Ladebat.

Domont.

Maillard.

Muraire.

Murinais.

Paradis.

Personne.

Portalis.

Richoux.

Rovère-glacière-avignon.

L'avocat Tronçon-Ducoudray.

Perrion.

Comprie.

Bovis.

Mallijai.

Tarbé.

Blin, des Bouches du Rhône.

Paillé.

Doulcet-Pont-écoulan.

Thibaudeau, barre-de-fer.

Goumère.

Répaux.

Menuzois.

L'infâme et le scélérat Carnot, membre du directoire.

Barthélemy, le protecteur des émigrés, en Suisse, et des royalistes à Paris.

Lenormand.

Les anciens conspirateurs royaux, Brottier, Laville-Heurnois et Duverne-Depresle, dit Dunan.

Cochon, le tigre Cochon, l'assassin des patriotes, à Grenelle, l'auteur des conspirations des pétards et des mouchoirs.

Le scélérat, le brigand, le monstre Dossonville-Dangremont-Antoinette.

L'ex-général Miranda.

L'ex-général Beurdan.

Le journaliste Stard.

Mailhe, le protecteur des royalistes de Toulouze.

Ramel, le tyran des grenadiers fidels de la convention.

Après une seconde lecture de cette liste, le conseil a rayé les individus qui suivent, qui ne seront pas compris dans le décret de déportation.

Thibaudeau, barre-de fer.

Lenormand.
Bailly.
Duplantier.
Richoux.
Perrion.
Paillé.
Maillard, des anciens.
Comprie.
Tarbé.
Bovis.
Doulcet, Pont-écoulant.

Le conseil renvoie à la commission la proposition de Garnier de Saintes, tendante à déporter les rédacteurs des journaux intitulés le Messager, le Miroir, le Grondeur, le Censeur, le [illegible], etc. etc..

Les prêtres déportés, seront tenus de quitter le territoire de la république, dans 24 heures.

Les biens des déportés, sont confisqués jusqu'à leur arrivée au lieu de leur déportation, le directoire est autorisé à donner à

leurs familles, sur lesdits biens, ce qui leur est nécessaire pour subvenir à leurs besoins.

Les émigrés détenus seront déportés.

Le directoire pourra déporter, par arrêté, les prêtres qui troubleront la tranquillité publique.

Merlin-de-Thionville dénonce le républicain Antonelle, et l'ex-conventionnel Amar, comme conspirant, en ce moment, contre le directoire, et demande leur déportation. Le conseil passe à l'ordre du jour.

(A demain d'autres détails.)

(R. F. LEBOIS.)

De l'Imp. de LEBOIS, cour de Rouen, quartier André-des-Arts.